

ASSEMBLÉE NATIONALE

22 mai 2026

ABROGATION DU CODE NOIR - (N° 2810)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

N° 10

AMENDEMENT

présenté par

M. Maillot, Mme K/Bidi, Mme Lebon, Mme Bourouaha, M. Brugerolles, M. Bénard, M. Castor, Mme Faucillon, M. Lecoq, M. Maurel, M. Monnet, M. Nadeau, M. Peu, Mme Reid Arbelot, M. Rimane, M. Sansu et M. Tjibaou

ARTICLE 2

Compléter l'avant-dernière phrase par les mots :

« grâce à un groupe de réflexion qui analyse également la place et le rôle des esclavagistes dans l'espace public des territoires anciennement colonisés. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'abrogation du Code noir est un moment qui doit permettre au pays de mieux connaître son histoire et d'être face à son passé. Comme le constate le rapport Portaits de France (2021) : "Il manque dans l'espace public une partie de ceux qui ont fait l'histoire de ce pays depuis deux siècles et qui ont des origines ou sont nés hors des frontières de l'Hexagone (...) On le constate, bien peu de personnes sur nos plaques de rues sont nées à l'étranger ou ont des parents issus des immigrations intra-européennes (comme Pablo Picasso), sont nées ou ont des parents issus de l'ex- empire colonial (Édith Piaf, Marcel Cerdan ou Roland Garros) ou de pays non européens d'Asie, du Moyen-Orient, d'Afrique, d'Océanie, d'Amérique du Sud (comme Salvador Allende ou Pablo Neruda), bien peu d'Ultramarins aussi." Dès lors, à la méconnaissance et au manque de représentation se substitue souvent le nom d'anciens esclavagistes sans qu'aucun travail de mémoire ne soit fait dans l'espace public. Cet amendement vise donc à ce qu'un groupe de réflexion puisse analyser la place et le rôle des esclavagistes dans l'espace public des territoires anciennement colonisés afin de dresser des propositions visant à faire la lumière sur les personnes qui composent l'espace public. Ce travail de réflexion est d'autant plus crucial qu'il est le creuset d'une société qui se veut égalitaire et qui permettra de visibiliser une histoire mal connue, mal transmise et donc mal enseignée. Connaître l'amplitude de l'histoire des personnes qui composent notre espace public est

un mouvement vers la lutte contre les discriminations afin de représenter toutes les identités plurielles, toutes les diversités et toutes les cultures.